

Réf: Dossier 445363

Avis de constitution

SOCIETE « LA CARAVANE MARIALE »

Siège DABOU AGBANOU NON LOIN DU ROND-POINT,
Lot 391, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CARAVANE MARIALE »

Objet : TRANSPORT, COMMERCE, IMPORT-EXPORT. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social DABOU AGBANOU NON LOIN DU ROND-POINT, Lot 391, Ilot 8

Dirigeant(s) M KHAN LAMINE JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10958 du 31/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66837/GTCA/RC/2025 du 31/10/2025

